

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

JEUDI 29 NOVEMBRE 1979 - N°1004

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Le débat sur la reconduction de la loi Veil

LIRE EN PAGE 5

Les employés d'ANPE refusent d'être «à la botte du patronat»

Le personnel de plusieurs agences (Angoulême, Paris) est en grève. Il revendique l'intégration des vacataires et temporaires dans le personnel permanent et statutaire. Il refuse les conséquences de la réforme de l'ANPE.

LIRE EN PAGE 8

Contre les lois Barre-Bonnet-Stoléro, manifestation le 1^{er} décembre à Paris - 14 h 30 Barbès

Dans Le Quotidien du Peuple du samedi 1^{er} décembre

Notre Dossier

Contraception-Avortement

Ce qu'on a eu, c'est par nos luttes, mais n'aurons que ce que nous arracherons

SUR ANTENNE 2

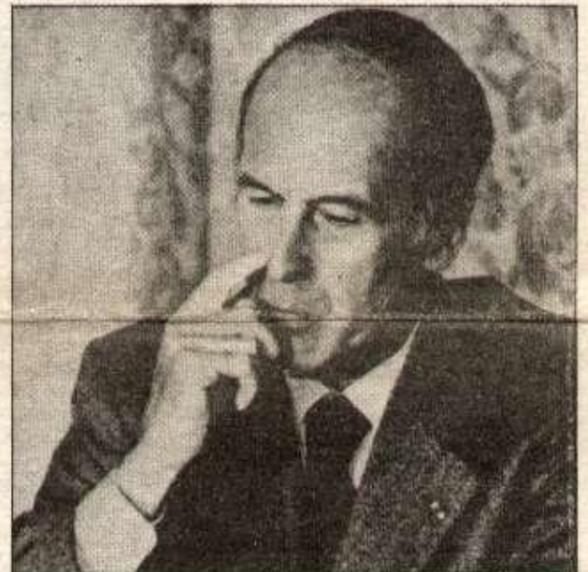
De la «basse politique» aux cimes de l'an 2000

La course d'esquive de Giscard

Cinq minutes seulement pour évoquer l'an 2000. Giscard n'était pas dans son état normal mardi soir à la télévision, pour sa causerie mensuelle. Baisse de forme, comme en connaissent tous les acteurs ? Volonté de descendre de son piédestal ? Ni l'un ni l'autre. En vérité, le Président de la République s'est vu contraint, plutôt que de se livrer à ses habituelles constructions de l'esprit, de s'expliquer sur quelques problèmes mis en évidence le mois passé. Il l'a fait laborieusement, bénéficiant pour cela de la complicité de ses trois intervieweurs.

Ce n'était pas un discours, c'était un slalom. Dont Giscard avait pu, quand même, reconnaître le parcours à l'avance.

LIRE EN PAGE 4



Contre les licenciements

OCCUPATION A USINOR-DENAIN



Lundi après-midi, un millier de travailleurs votaient pour l'occupation.

Les ateliers d'Usinor-Denain (Nord) étaient mercredi matin, toujours occupés par une partie des travailleurs de l'usine et ce depuis mardi après-midi, lesquels avaient à ce moment-là, et auparavant manifesté à 400 et occupé le standard et le bureau de main-d'œuvre de l'entreprise durant une heure. A l'origine de ce mouvement : 1 664 travailleurs ont reçu lundi une lettre leur annonçant très officiellement leur licenciement pour l'été prochain dans le cadre du plan de restructuration qui a déjà vu rappeler quelques 2 500 licenciements sous des formes diverses. Il s'agit donc de la nouvelle phase.

C'est la CGT seule qui est à l'initiative de l'occupation, la CFDT refusant de s'y associer.

Le syndicat CGT, 24 heures seulement après son appel à l'occupation, a décidé de convoquer en assemblée générale mercredi après-midi, les travailleurs, afin qu'ils se prononcent sur la suite qu'ils entendent donner au mouvement.

Un journaliste officiellement reçu dans les zones du Kampuchéa démocratique

LE RECIT DE VOYAGE DE JAN MYRDAL AU CAMBODGE

Le Suédois Jan Myrdal a été le premier journaliste occidental à visiter, en septembre dernier, les zones du Cambodge sous l'autorité du gouvernement du Kampuchéa démocratique. Militant depuis 25 ans pour la cause de la libération des peuples d'Indochine, Jan Myrdal était les 17 et 18 novembre derniers co-président de la conférence mondiale de Stockholm sur le Kampuchéa. Nous poursuivons aujourd'hui la publication d'extraits de son récit de voyage.

La fumée venant des cultures sur brûlis alourdit l'air humide. Ici, il y avait une jungle déserte. Mais le sol est fertile : c'est la malaria qui avait empêché les gens de vivre ici. Maintenant, les gens se sont réfugiés dans la forêt et ils mettent en valeur le sol malgré la malaria. On vient de faire les premières récoltes. Malgré la faim et la fièvre, le peuple lutte en travaillant pour survivre.

Récolter quand même

Il serait faux d'ignorer le fait qu'hommes, femmes et enfants sont malades. On les voit allongés, tremblants de fièvre, dans des huttes construites à la hâte dans les marais. Autour, quand il pleut, les lianes se reflètent dans l'eau et la jungle est belle comme un tableau du Douanier Rousseau. Mais ce serait aussi faux de ne montrer que cet aspect des choses : car au même endroit, un groupe de réfugiés malades et affamés lutte contre la maladie et la faim. Assiégés par la mort, ils luttent pour faire la récolte qui leur sauvera la vie. C'est une lutte pleine de dignité humaine et d'héroïsme. Les Cambodgiens ne sont pas un peuple écrasé ni vaincu. Même maintenant, ils continuent à travailler pour l'avenir, pour après la guerre.

Car le sort de ces réfugiés dans la jungle n'est pas pire que celui des autres Cambodgiens. C'est plutôt le contraire qui est vrai. Car ces réfugiés, grâce à leur unité et au fait qu'ils sont protégés par les forces régulières de la guérilla, ont davantage de chances de survivre que les gens qui vivent sous l'occupation vietnamienne (...)

Nous voyageons de village en village. Tous viennent d'être fondés. Certains réfugiés ont eu le temps de s'organiser et se sont installés de manière ordonnée, avec dans leurs villages des rues bien alignées, des caniveaux propres et des latrines bien conçues. D'autres ne sont que des campements éparpillés dans la jungle.

Des pièges dans la jungle

Des éclaireurs nous aident le long des sentiers de jungle. Les sentiers sont difficiles à trouver. Souvent, la végétation paraît aussi dense qu'un mur. Il faut suivre la trace juste derrière le premier éléphant. Mais les sentiers ne sont pas seulement difficiles à trouver, ils sont aussi dangereux : il y a des pièges partout. Ils sont invisibles, couverts par un épais tapis végétal. Mais l'éléphant qui tombe dans un piège à la patte déchirée par les piques de bambou et l'hom-



(2) A DOS D'ÉLEPHANT DANS LA JUNGLE

me qui n'a pas marché où il fallait peut tomber dans un trou profond et se trouver empalé sur les bambous. Les éclaireurs marchent devant et nous montrent les pièges afin que nous puissions arriver au prochain village.

«Les Vietnamiens ont essayé de venir ici pendant leur dernière offensive, mais ils n'ont pas réussi. Beaucoup de leurs recrues sont de jeunes étudiants. Ils ont peur de la jungle et de la mort. Nous les avons repoussés.»

Parfois, la végétation est trop dense pour que les éléphants continuent à nous porter sur leurs dos : nous serions renversés. Les éléphants eux-mêmes avancent lentement, avec une gravité prudente, se servant de leurs trompes, tâtant le terrain avec leurs pattes. Parfois, ils piétinent les obstacles ou les repoussent avec leurs trompes. Comme nous ne pouvons rester sur leur dos, nous marchons sur le sentier. La boue est profonde et gluante, la forêt résonne de toutes sortes de bruits. Un combattant de la guérilla me tend une orchidée et me sourit. Je prends la fleur. Nous continuons à avancer jusqu'au moment où nous atteignons une clairière où nous pouvons à nouveau monter sur les éléphants.

«Cette forêt constitue vraiment un grand potentiel de ressources», me dit le secrétaire des finances Thiounn Chhum. «Nous avons de grands projets pour l'exploiter.»

Comme s'ils n'avaient rien appris

Nous allons vers l'Est. En face de nous, les positions vietnamiennes. Mais s'il s'agit d'une guerre sans front. Les forces régulières de la guérilla cambodgiennes ont des bases dans la jungle mais elles n'ont pas de fortifications permanentes. Quand nous sommes dans la région de Phnom Malay, nous en-

tendons le bruit de l'artillerie vietnamienne. Ils essaient de pilonner les positions des forces régulières de guérilla. Mais il n'y en a pas, et leur tir dans notre direction n'est qu'une démonstration sans effet. Cela me rappelle une histoire de Joseph Conrad : une canonnière française longeant les côtes de l'Afrique qui pilonnait aveuglément la jungle du continent pour donner une leçon.

Plus tard, dans l'avion qui me ramenait à Copenhague, j'ai lu dans le *Herald Tribune* daté du 28 septembre : «Nouvelle recrudescence des combats au Cambodge : l'artillerie vietnamienne a pilonné une base de guérilla dans la région de Phnom Malay, hauteurs proches de la frontière thaïlandaise, d'après des informations des correspondants sur le terrain». Les Français en Afrique, les Américains pendant la deuxième guerre d'Indochine, et maintenant le Vietnam contre le Cambodge... c'est comme s'ils n'avaient rien appris.

Dans la presse occidentale, j'avais lu que ces troupes régulières de la guérilla qui nous protégeaient et marchaient devant nous dans la jungle n'étaient qu'une armée «sans armes modernes, des adolescents va-nu-pieds». Eh bien, les carabines automatiques qu'ils portent sont une variante plus lourde de l'AK-4, arme la plus moderne de l'armée, qui n'est pas à proprement parler un vieux tromblon.

Quant aux va-nu-pieds, ce sont des combattants de la jungle entraînés et disciplinés. Les journalistes eux non plus ne semblent pas avoir appris du passé.

L'URSS assure les transports vietnamiens

Nous parlons au cours de ces longs voyages à dos d'éléphant. My Kan me trace un tableau de

la situation dans la région placée sous son commandement : «D'ici à Pailin, nous contrôlons les forêts et les montagnes. La plaine au-delà de la forêt est une zone de guérilla. Notre guérilla combat jusqu'à la route 5 entre Poipet et Sisophon. Nous opérons aussi le long de la rivière Mongol Boray. L'ennemi tient seulement l'est de la rivière. Nous menons des attaques sur la route 5 entre Sisophon et Battambang et contre la route 10 entre Battambang et Pailin. L'ennemi essaie de tenir la route 5 de Sisophon à la frontière thaïlandaise. De puissantes unités vietnamiennes essaient de se retrancher le long de Mongol Boray. Pendant la saison sèche, ils vont concentrer leurs forces sur la route 5 où se trouve leur 5^e division. Leur 7^e division se trouve à Battambang. Dans la petite ville de Lovea sur le Mongol Boray, ils ont 800 hommes.

L'URSS assure des transports par air de Siemreap à Battambang. Il y a entre 30 et 40 vols par jour. Ils transportent des munitions et du matériel militaire. Il y a beaucoup de militaires soviétiques à Battambang. Les prisonniers de guerre que nous avons interrogés nous disent que les forces soviétiques au Cambodge sont surtout concentrées dans la région bordant la frontière thaïlandaise.

La saison des pluies a retenu l'ennemi. Mais en un mois, du 24 août au 25 septembre, il y a deux jours, ils nous ont attaqué cinq fois sur cinq fronts. Nous avons réussi à les arrêter et à les repousser vers leurs bases. Mais ce n'étaient pas des combats faciles. C'était une lutte à mort.

Phnom Cham Chap : le prix d'une montagne

Ils essayaient de tenir cette montagne : Phom Cham Chap. Il nous a fallu six jours pour liquider cette position. Nous

combattions jour et nuit. Dans la montagne, il n'y avait pas de point d'eau. Ils devaient aller chercher l'eau à trois points un peu en contrebas. On peut dire qu'ils ont fait une erreur tactique de vouloir garder la position dans cette situation. Mais ils font souvent cette erreur consistant à nous sous-estimer et à se sentir sûrs d'eux lorsqu'ils sont nombreux.

Nous attendions qu'ils aillent chercher de l'eau : tôt ou tard, ils devaient y aller et nous leur tirions dessus. Ils étaient incapables de riposter dans la jungle. Nous posions des mines sur leur chemin et nous posions aussi des pièges. Quand ils essayaient d'envoyer des renforts, nous leur tendions des embuscades. Ils ont eu des pertes importantes. D'abord 91 Vietnamiens tués ; et quand nous avons pris la position, 54. Ils ont essayé de prendre Phnom Cham Chap le 24 août, ils s'y sont retranchés. Nous avons pris cette position le 30. En utilisant les méthodes de la guerre populaire, nous avons eu des pertes très limitées. Contre eux, nous avons envoyé des forces spéciales et nous n'avons perdu que trois hommes et nous avons eu sept blessés.

Ce n'est pas que les Vietnamiens soient des soldats mauvais ou inexpérimentés. Ils ont l'expérience de la guerre. Mais nous aussi. Je ne crois pas qu'on puisse dire que les Vietnamiens soient moins bons que nos soldats. Mais leur moral est mauvais. Ils mènent une guerre injuste loin de chez eux. Leurs officiers essaient de les convaincre que le Vietnam n'abandonnera jamais ce qu'il a acquis avec de si grands sacrifices, et que leurs efforts seront couronnés par la victoire, mais leur moral ne cesse de baisser. Au contraire, les combattants de notre guérilla combattent dans leur propre pays pour défendre leur propre peuple. De plus, ils savent qu'ils protègent les civils qui se trouvent derrière eux, et cela augmente leur moral. Dans une lutte à mort, le moral des troupes est un facteur décisif. (...)

A pas lourds et prudents, les éléphants...

Maintenant, la nuit tombe sur la jungle. Une lueur apparaît encore dans le ciel à l'ouest vers la Thaïlande. Puis elle disparaît à son tour. Les éléphants avancent lourdement dans l'eau. Nous approchons de quelques villages. On sent de la fumée dans l'air. On peut voir des feux isolés, des enfants pleurent. Puis, à nouveau, c'est la jungle. On voit une lumière devant : de temps en temps, le guide qui conduit les éléphants allume son briquet en protégeant la flamme avec sa main. Il nous prévient pour que nous fassions attention aux lianes. A pas lourds et prudents, les éléphants poursuivent le chemin qui leur est familier à travers la jungle épaisse.

Choix des extraits, traduction et intertitres du Quotidien du Peuple

Dans notre prochaine édition

SUITE ET FIN
DU RECIT
DE JAN MYRDAL

Ils sont vacataires, auxiliaires, intérimaires, «temps partiels», «contrats à durée déterminée», stagiaires Barre...

Pour la plupart, ils ont entre 18 et 30 ans. Beaucoup sont des femmes. On les appelle : les hors-statuts. Quelques chiffres parlants : sur environ 135 000 personnes qui sont passées par l'ANPE en Basse-Normandie en 1977 et 1978, près du quart étaient des travailleurs qui venaient de boucler un contrat à durée déterminée ou une mission d'intérim.

Certes ce n'est pas encore une situation «à l'italienne», le front nettement croissant de ces hors-statuts n'est pas près de concurrencer en nombre la masse des chômeurs totaux, mais c'est assez cependant pour qu'on cesse d'ignorer la réalité quotidienne de ce marché parallèle de l'emploi précaire, en miette, et qu'on y mette le holà.

C'est le sens de ces premières assises régionales CFDT des hors-statuts de Basse-Normandie qui se sont tenues samedi 24 novembre à Caen. Ils étaient près d'un millier de militants venus de sections syndicales et unions inter-professionnelles de toute la région, réunis après un travail préparatoire de près d'une année pour échanger les résultats de leurs enquêtes, confronter les premiers bilans de leurs expériences, ouvrir des pistes pour l'action.

Que connaît-on des hors-statuts ? On dit d'eux qu'ils sont les enfants de la crise. Mais ce sont surtout ses enfants maudits bannis de tous les droits, exclus de toutes les conventions. «un crayon bille que l'on jette après usage» comme se définissait une vacataire de la fonction publique. «Guère mieux considéré qu'une marchandise» renchérait ce syndicaliste de la COGEMA de La Hague.

Samedi après-midi, à Caen, réunis sur les différents thèmes de l'«auxiliaire», de l'«intérim», du temps partiel, de l'apprentissage et de la sous-traitance, on s'est attaché à recoller les morceaux de cette réalité éclatée de l'emploi hors-statut, à définir les traits dominants de cette politique de l'insécurité de l'emploi qui gangrène aussi les services de la fonction publique que les ateliers des boîtes privées, petites et grandes et qui fraye lentement son chemin sous les coups de boutoir des «pactes nationaux pour l'emploi» des «contrats emploi-formation» et autres largesses abondamment consenties aux patrons dans les anti-chambres des ministères.

UN MOIS ? TROIS MOIS ?

Une instruction récente de l'administration du Trésor donne du vacataire cette définition : «C'est un emploi temporaire, recruté dans la limite des crédits disponibles». Tout était dit. Dans les faits, le vacataire, qui souvent a son bac en poche aura signé un contrat d'un mois ou de trois mois, renouvelables éventuellement. On le balladera de services en services à la discrétion des chefs. Car le vacataire n'est vraiment pas un agent comme les autres, c'est un contingent d'heures. Une fois celles-ci épuisées, c'est la porte. Avec un salaire dérisoire payé à l'heure, sans aucun congé, sauf si le vacataire les a acceptés sans solde. «Toute l'astuce», rapportait cette militante, consiste à ce que le vacataire ne dépasse pas le maximum de 150 heures par mois. Sinon, il serait auxiliaire, donc grâce à la lutte des

postiers de 1974, non licenciés. En somme, la gaffe que tout patron d'administration ne voudrait pas faire.

Si l'on sait, en outre, que le recours à ces emplois précaires va de pair avec une informatisation accrue de tâches d'exécution, on comprend vite que c'est bien le statut du travailleurs fixe que l'Etat-patron a dans le colimateur. C'est dire aussi combien l'impact est important quand les vacataires décident de se réunir, discutent, agissent, quand ils réclament des conditions de travail justes et décentes. Est-ce ce qui fait dire à l'actuel ministre du budget que les vacataires, c'est une mauvaise chose ? Trop instables, trop risqués. Mais vigilance : aurait-il en vue un hors-statut d'un nouveau type ?

LE BON USAGE DES CONTRATS...

Depuis que ces situations ont été décrites lors des forums, certaines pourraient prêter sourire si elles ne révélaient justement le bonheur que les patrons entendent retirer de ces nouvelles formes d'exploitation.

Telle cette travailleuse à l'université de Caen, qui, en cas de quatre ans de travail consécutifs, aura signé 30 contrats. En attendant parfois trois mois de toucher son salaire.

Tels ces ouvriers employés à l'U.L.N (Union Laitière Normande), une grande laiterie de la Manche, recrutés comme saisonniers, mais qui restent au moins cinq années d'affilée dans l'entreprise. Longues saisons que celles qui durent une année entière ! Seulement, quand les travailleurs du trust exigent l'embauche définitive de ces saisonniers sous contrat, le patron s'insurge et menace de recourir aux... intérimaires !

Citons encore le cas de Lastex, cette entreprise de fils élastiques de Condé sur Nireau qui licencie en bloc tous les travailleurs pour les réembaucher ensuite sous contrat limité à

Les assises régionales CFDT des hors-statut de Basse-Normandie

ALLER A L'ACTION CONTRE L'EMPLOI EN MIETTES



un an, en y adjoignant 90 stagiaires-Barre. Ces travailleurs s'étaient battus contre le travail du samedi et du dimanche matin. Contournant la difficulté, les patrons ont trouvé le moyen de l'imposer comme une clause impérative dans les nouveaux contrats.

A ce procès de la mobilité de l'emploi que Barre apprécie tant on a écouté avec intérêt le témoignage des apprentis dénonçant le travail sous-payé et ingrat dans les petites boîtes du commerce et du bâtiment. Les témoignages aussi de ces travailleurs à temps partiel dans les grandes surfaces à qui les chefs de caisse promettent de passer de 20 heures à 35 heures hebdomadaires en échange de la docilité.

GUERRE SOCIALE

Eparpillés, isolés, sans droit ni garantie, les hors-statuts devraient-ils être aussi les exclus de l'action syndicale de la lutte ? Là encore, la pente est dure à remonter. La bourgeoisie n'a pas perdu de temps : «Notre position la plus forte», affirme tel militant de la Formation Continue, «c'est de comprendre que cette recherche de la mobilité de l'emploi prépare une désorganisation sociale en profondeur. Nous ne pouvons pas toujours être à contretemps, sinon c'est l'inefficacité garantie». Cet autre militant attaché d'un

service de recherche et qui, de son propre aveu, s'est engagé «à fond» dans le groupe régional des hors-statuts pour préparer ses assises, notait : «Nous sommes interrogés par ces phénomènes nouveaux. L'action syndicale dans ce domaine n'est pas exempte de reproches mais il faut des réponses nouvelles en terme de lutte. Il ne faut plus perdre de terrain». A quoi faisait écho l'intervention de clôture de Guy Robert, le secrétaire de l'UR CFDT de Basse-Normandie, qui rappelait de quelle manière, le soir d'une manifestation de novembre 1978, les organisations syndicales avaient été vivement interpellées par une masse de jeunes ne se reconnaissant pas dans les mots d'ordre trop marqués par la période passée de croissance pacifique du capitalisme. «On parle aujourd'hui de guerre économique», concluait-il, «mais il faudrait parler aussi de guerre sociale engagée par la bourgeoisie contre les droits acquis des travailleurs». Il n'était pas douteux que le développement de cette précarité de ces formes d'emploi frappant surtout la jeunesse soit un terrain fécond à la croissance des phénomènes de «marginalité» et aux errances de «l'autonomie». Plus gravement, c'est bien l'unité de la classe ouvrière et des travailleurs qui menace de faire les frais de ce

réaménagement des rapports sociaux.

«Les intérimaires vont être vidés ? Bof, ils savaient que c'était temporaire...» Ces réactions d'indifférence ne sont pas rares. Un militant du SGEN affirme : «La masse des titulaires ne perçoit pas toujours cette vaste dégradation de l'emploi».

Autant dire que dans les sections, il faut quelquefois «ramer» dur. Cela n'a pas été trop d'une année pour établir, boîte par boîte, le recensement des hors-statut, mener des enquêtes, lancer des plans de syndicalisation. Sur le site de La Hague, 30 entreprises différentes sont rassemblées. Grâce à une permanence installée chaque midi, 14 sections syndicales se sont constituées. A Jaeger Caen, une brochure d'accueil est distribuée aux intérimaires, à l'université de Caen, il s'est créé à l'initiative du SGEN un comité de lutte des hors-statut qui réussit à imposer que les auxiliaires soient électeurs et éligibles aux commissions académiques paritaires. Ailleurs, comme à Cherbourg, on se bat pour qu'autour des CHS, les hors-statut acquièrent un droit de représentation et que soit menée la lutte contre les risques et les accidents auxquels ils sont les premiers exposés.

LIMITER LA CASSE ?

Ce sont des succès limités, chacun ici l'admet mais ce ne serait pas de trop que ces quelques acquis se généralisent. En fait, au cours de cette journée de débat, c'est bien la recherche des axes d'une dynamique de lutte qui a retenu l'attention.

Et si «on limitait d'abord la casse», interrogeaient certains, si on arrachait des contrats pour tous les hors-statut qui n'en ont pas ? Ou, comme au CHU de Caen, admettre que la direction embauche des

Correspondance CAEN

auxiliaires, mais imposer qu'ils puissent faire le minimum des 1000 heures de travail qui leur ouvre le droit aux indemnités de licenciement à la fin de leur contrat ?

S'agirait-il encore d'un problème de structure syndicale inadaptée à la prise en charge des hors-statut ? «Si la lutte des hors-statut doit être liée à la lutte des travailleurs fixes, il y a bien besoin que se mettent en place des structures spécifiques car les hors-statut qui ont intérêt au changement doivent être le moteur de ce changement» répond un militant qui appuie le projet de l'UR-CFDT de créer autour des unions de secteur, des commissions tripartites composées de représentants des unions de secteurs des syndicats professionnels et du représentant du groupe des hors-statut.

FAIRE MASSE

Quelle sera l'efficacité de cette structure nouvelle ? L'âpreté de la bataille contre l'emploi précaire a pu nourrir des réflexes défensifs, des habitudes de repli sur des querelles de prétoire autour de l'interprétation du droit au travail. Mais la bourgeoisie peut-elle aujourd'hui entendre d'autre langage que celui du rapport de force ?

Aussi d'autres voix se sont élevées pour qu'à l'échelon de la ville ou de l'agglomération, on saisisse tous les cas de licenciement de travailleurs hors-statut - comme récemment au CHU de Caen - pour que ces structures appellent les militants et les travailleurs de tout statut à faire masse ponctuellement contre les exploitateurs, pour obtenir des victoires, donner courage. «Par ce moyen», assurait certains, on crée une sensibilisation beaucoup plus large que toutes les brochures qu'on éditera sur le sujet ».

le quotidien du peuple

- Directeur politique..... Charles Villac
- Rédacteur en chef et section luttes ouvrières..... Gérard Privat
- Rédacteurs en chef adjoints..... Marc Levigan, Fabien Vaudois, Jean Lermet
- Section politique..... Nicolas Duvallois
- Section internationale..... Jean-Paul Gay
- Section informations générales..... Monique Chéran
- Secrétaire de rédaction..... Hélène Roussillon

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N°868 J
CCPN°23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevot
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

Cinq minutes seulement pour évoquer l'an 2000. Giscard n'était pas dans son état normal mardi soir à la télévision, pour sa causerie mensuelle. Baisse de forme, comme en connaissent tous les acteurs ? Volonté de descendre de son piédestal ? Ni l'un ni l'autre. En vérité, le président de la République s'est vu contraint, plutôt que de se livrer à ses habituelles constructions de l'esprit, de s'expliquer sur quelques problèmes mis en évidence le mois passé. Il l'a fait laborieusement, bénéficiant pour cela de la complicité de ses trois interviewers.

Ce n'était pas un discours, c'était un slalom. Dont Giscard avait pu, quand même, reconnaître le parcours à l'avance.

Première porte à franchir dans ce slalom, la situation interne à la droite après la querelle budgétaire. Facile: il suffisait de mettre en opposition l'agitation verbale des chiraquiens à la

volonté du RPR de ne pas voter contre le gouvernement. Giscard n'a rien dit d'autre en parlant de « l'excès des mots (qui) ne décrit pas la vérité de la vie politique française ».



Giscard et son ami Bokassa. « La France n'intervient en Afrique qu'à la demande des gouvernements ».

De la « basse politique » aux cimes de l'an 2000

La course d'esquive de Giscard

C'est vrai, il y a les mots et les maux... Plus sérieux, le deuxième obstacle, puisqu'il s'agissait des présidentielles. Allait-on entendre de la précieuse bouche présidentielle l'aveu de sa candidature, et surtout l'aveu que la campagne est déjà engagée ? Non, bien sûr. Car voyez-vous, « ceci

est l'affaire des partis. Vous interrogez le président de la République ». Et puis, de toute façon, il ne faudrait pas confondre l'élection présidentielle avec une quelconque législative : « l'élection présidentielle est une élection populaire, c'est l'élection de quelqu'un à qui une grande responsabilité nationale est confiée ». Ce sont les parlementaires qui doivent être contents ! On ne saura rien de plus, si ce n'est que Giscard n'a aucune intention d'avancer la date de l'échéance électorale. Pardi ! Il a planifié sa campagne sur dix-huit mois...

La situation à droite, les présidentielles, on en vient au troisième obstacle de ce slalom : le premier ministre. Obstacle épais, difficile à négocier, surtout après l'éloge en forme d'enterrement prononcé par Giscard lors de sa dernière causerie. Esquive, donc : « Permettez-moi de vous dire, on ne discute pas du choix du premier ministre à la télévision ». Barre restera donc à son poste « je dirai jusqu'à la limite de ses forces ». Venant après la récente hospitalisation du premier ministre, ces propos autorisent toutes les supputations. Après

tout, le coup des « raisons de santé », est un bon moyen pour se débarrasser d'un premier ministre jugé, le moment venu, trop encombrant, sans désavouer son action.

Mais tout cela n'était que mise en jambe. Avant d'en venir à l'affaire Boulin. Après le fameux « laissez les morts enterrer les morts », on a eu droit à un « paix et repos à l'homme public » qui fait penser que la personne privée, mais foi...

Sur ce point, les explications giscardiennes sont d'ailleurs empruntées d'une grande bassesse. Il s'agit ni plus ni moins que de dédouaner le gouvernement et la droite dans cette affaire, tout en proclamant bien haut que la justice poursuivra son investigation sur les affaires immobilières de Boulin. En clair, c'est une affaire de droit commun qui ne concerne en rien le pouvoir. Il est vrai que Boulin n'est plus là pour se défendre, et qu'évidemment aucun journaliste n'a demandé ce qu'il en était de la mise en accusation, par l'ancien ministre du travail lui-même, de Peyrefite.

GISCARD L'AFRICAIN

La deuxième partie du parcours présidentiel portait sur la situation internationale. Là encore, les qualités d'esquive de Giscard ont fait merveille. L'Iran ? La révolution iranienne est l'expression « à la fois du mécontentement, de la souffrance, des besoins d'une population qui, sur le plan politique a été maintenue longtemps dans une situation de misère et de dépendance »... par un tyran sanguinaire avec qui l'impérialisme français faisait de juteuses affaires ; mais ça, Giscard ne l'a pas dit. Comme il n'a pas précisé où en était ce dialogue « nord-Sud » qu'il présente comme la solution idéale pour les uns et pour les autres.

L'Afrique ? « La présence militaire française n'a aucune vocation à rester permanente. Elle ne s'exerce jamais contre l'avis des gouvernements en place ». Normal, puisque pour ne prendre que le cas du Centrafrique, elle les installe...

La question centrafricaine a sans doute été un des obstacles les moins facilement franchis par Giscard. Car enfin, comment soutenir tout à la fois que « la France ne peut pas avoir de jugement sur les gouvernements », qu'avant 1979 « nous n'avions pas de motifs ou de droits d'ailleurs, à intervenir », qu'au début de l'année, « la situation a changé car les forces centrafricaines ont tiré sur la foule », qu'à partir de ce moment là « il n'était plus possible d'accorder un soutien à ce régime » et que ce sont « les

dirigeants de ce pays qui nous ont demandé si on pouvait les aider à changer de régime ». Autants d'arguments faux, mais aussi contradictoires.

Nous n'aurons pas la « bassesse », comme l'a dit Giscard, de nous apesantir sur l'affaire des diamants. Qu'on se rassure, les cadeaux offerts au président sont conservés à l'Élysée, ou remis à des musées. D'ailleurs, comment douter de la probité d'un homme qui a donné aux bonnes œuvres « les sommes considérables » issues des droits d'auteur de son best-seller *Démocratie française* ? Evidemment, les mauvaises langues objecteront que Giscard n'a parlé que des cadeaux remis alors qu'il est président de la République, et que les diamants en question lui ont été offerts par son ami Bokassa alors qu'il n'était que ministre des Finances... Mais tout cela est bien bas. Ce ne sont que de sordides questions d'argent.

CHÔMAGE, VIE CHERE ? EN VOIE DE DISPARITION

Mais le chômage, la hausse des prix, les inégalités ? Rassurez-vous, il en a parlé. Rapidement, ce qui vaut mieux pour lui. D'ailleurs, la situation s'améliore, puisque « le franc est fort », « la production en hausse », « le chômage en baisse ». Pensez donc ! 100 000 emplois créés en un an. Pour combien de supprimés ? On ne le saura pas. L'optimisme présidentiel se fonde sur un chiffre : 66 000 chômeurs en moins de juillet 1978 à juillet 1979. Outre le fait que ces chiffres sont éminemment contestables, on peut faire le calcul : tous les chômeurs auront du travail... dans 25 ans. Et s'ils sont alors à la retraite, avec le minimum, qu'ils se consolent ; les vieux ne sont plus dans une situation de misère : « ce n'est pas l'abondance, mais c'est une situation décente ». Combien, le revenu « décent » aux yeux du grand bourgeois d'Estaing ? 1 200 F par mois.

Voilà. Toutes les questions délicates ont été esquivées. De faux-semblants en fausses réponses, de mensonges en hypocrisies, Giscard est parvenu à son terrain favori : les cimes de l'an 2000. Pour dire que « toute l'énergie que nous dépensons à nous disputer, à nous diviser, à nous insulter, c'est une énergie perdue pour la survie de la France ».

Retournons le couplet : la politique de Giscard doit nous fournir tous les jours plus d'énergie... pour lutter contre lui et les siens.

Nicolas DUVALLOIS

MARCHAIS TENTE D'ÉCHAPPER À LA DESESPERANCE

Il était question, mardi soir à la Mutualité, que Marchais présente le nouvel « Institut de recherches marxistes » dont vient de se doter le PCF. On n'en aura guère appris sur le fonctionnement de cet organisme ; on aura par contre entendu en long et en large un discours manichéen sur la lutte entre le progrès, le « socialisme », la « connaissance » d'une part, et le passé de l'autre. Mais il y avait dans les propos du secrétaire général du PCF comme une pointe de désenchantement.

Une Mutualité pleine, une phrase projetée à l'écran : « Le monde va changer de base » : décor pour un one-man-show de Marchais qui, flanqué d'une forte délégation du bureau politique, devait, pendant une heure et demie d'affilée, assommer copieusement un auditoire qui somrait peu à peu dans la somnolence d'une salle surchauffée.

Tout n'est pas rose pour le PCF, « il est difficile, si

difficile, d'aller de l'avant », « rien n'est gagné d'avance ». Mieux valait donc survoler de haut les problèmes du présent : on ne pouvait s'empêcher de trouver un air presque giscardien à ce discours, avec sa vision à l'échelle du siècle et de la planète. D'un côté le progrès, c'est-à-dire la science, la décolonisation et, bien sûr, le « socialisme » réunissant dans une chaude fraternité, l'espace d'un discours,

l'URSS, Cuba et la Chine. De l'autre, le passé, qui empêche le développement de la science et qui mène, bien sûr, une « guerre idéologique » avec des « moyens importants ».

Du côté du progrès, les valeurs à défendre, le « socialisme » donc, mais aussi la « nation », thème « subversif », paraît-il. La subversion s'établissait en plein à cette tribune tendue de tricolore.

Tiens, la lutte des femmes ! Marchais prend un recul impressionnant pour indiquer : « Nous imaginons mal aujourd'hui ce que seront, d'ici à la fin du siècle, les conséquences d'une telle évolution ». L'an 2000, c'est loin, c'est plus facile à évoquer que de parler de la manifestation pour l'avortement libre et gratuit qui venait de rassembler, trois jours plus tôt, des dizaines de milliers de personnes, en dépit de l'absence de marque du PCF.

Au fait, on aurait aimé en savoir plus sur ce nouvel « Institut de recherches marxistes », qui fait fusionner l'Institut Maurice Thorez et le CERM, ce dernier étant toujours suspect de velléités contestatrices. Le problème était expédié en

deux phrases, pour indiquer que l'IRM aurait pour fonction de développer un travail théorique sur les « conséquences de notre abandon de la notion de dictature du prolétariat, (les) questions du socialisme ou de l'euro-communisme ».

Y AURAIT-IL UNE AFFAIRE FISZBIN ?

Dès la fin, c'est la ruée vers la sortie. Un co-auteur de l'URSS et nous ironise : « On attendait les applaudissements pour pouvoir partir discrètement ». L'ex-député du 20^e arrondissement, Dalbéra, confie ses problèmes à Paul Laurent : on discute beaucoup dans les cellules et dans les instances intermédiaires de « l'affaire ». « A chaque fois, on discute une heure du travail qu'il y a à faire, et le reste du temps de l'affaire ». Quand ça dure depuis plusieurs semaines, on n'arrive plus à faire grand chose comme boulot ». Marchais venait de conclure : « Telles sont les conditions dans lesquelles nous relevons le défi de la désespérance et du renoncement afin d'assumer pleinement la mission historique de notre Parti communiste français ».

François NOLET

RECTIFICATIF

Dans notre édition d'hier, nous avons indiqué par erreur que l'Humanité n'avait pas parlé de la manifestation de samedi pour l'avortement libre et gratuit. Un minuscule entrefilet avait échappé à notre attention : la manifestation a bien été signalée, pour indiquer qu'elle avait été appelée par « des organisations comme le Parti socialiste, la Ligue communiste, (...) la Fédération anarchiste... ». Le journal du PCF a découvert que « la tonalité générale de la manifestation, l'essentiel des mots d'ordre traduisaient un refus de toute loi sur l'avortement » (1) Il insiste ensuite lourdement sur le fait qu'un « petit groupe d'autonomes » a créé des incidents, ayant eu le temps de casser quelques vitrines avant que la police se décide à intervenir.

296 voix contre, 158 voix pour, ce n'est pas là, bien sûr, le résultat du vote définitif sur le projet de loi gouvernemental en matière d'avortement. Non, c'est seulement le résultat du vote par scrutin public sur la «question préalable» déposée par Michel Debré qui souhaitait de la sorte, mais sans grande chance d'aboutir, mettre un terme au débat, et engager l'Assemblée et le gouvernement sur la rédaction d'un nouveau texte...

Ce résultat confirmait donc dès mardi soir que tout retour en arrière important sur la loi Veil ne pouvait être envisagé par le gouvernement, et qu'au sein même de la majorité pourtant divisée, les adversaires farouches de la loi Veil n'avaient guère marqué de points. Un autre vote, mardi matin, avait également refusé une demande d'«irrecevabilité» déposée par Florence d'Harcourt (RPR)...

Dès lors, les jeux étaient présentés comme faits. Bien sûr, mardi soir, on rappelait que le PS n'avait pas encore pris position, et qu'il le ferait mercredi, en fonction des amendements retenus.

Mais pouvait-il prendre la «responsabilité» d'un retour à la loi répressive de 1920 ? Déjà, lors du vote de 1974, PS et PC avaient voté la loi Veil, malgré ce qu'ils appelaient ses insuffisances, et avaient plutôt mis l'accent sur le fait, précisément, que la loi était passée grâce aux voix de la gauche... Car dans ce débat, la présentation des choses était plutôt sommaire. Le choix des députés était soit de reconduire la loi, soit d'en revenir à celle de 1920... Même Michel Debré n'ose aujourd'hui s'en réclamer.

Mardi, on assistait donc à un duel des partisans de Michel Debré et du gouvernement. Les premiers

Débat sur la reconduction de la loi Veil

POUR LE GOUVERNEMENT IL S'AGIT DE «MAITRISER LA SITUATION» !



parlant de «5 ans de laisser aller», accusant le gouvernement d'avoir encouragé l'avortement, d'avoir laissé bafouer la loi par une application immodérée ! Michel Debré a une nouvelle fois fustigé le recul des idées traditionnelles sur la famille, le mariage, le rôle de la

femme, il a une fois de plus parlé de «théories folles, à relents totalitaires» (!) de la part des partisans de l'avortement, agité le spectre de la dénatalité, tout en reconnaissant que l'avortement n'y était pas forcément pour grand chose... Une intervention qui n'avait rien de bien nou-

veau, qui n'a guère suscité d'applaudissements que d'une partie du RPR, mais qui correspond, et c'est là que c'est plus dangereux, aux conceptions d'une partie non-négligeable de chefs de cliniques opposés à l'avortement.

De son côté, Monique Pelletier n'a pas laissé la moindre illusion ! Pour elle, la loi de 1974 légalisant l'avortement n'est à considérer «ni comme un droit, ni comme une libéralisation, ni comme un progrès». Elle en fait un strict problème de santé publique ! L'essentiel de son intervention de mardi après-midi a consisté à donner des gages à la majorité, en affirmant que l'administration et les ministères étaient désormais en état de maîtriser la situation, de faire appliquer fermement les mesures restrictives prévues par la loi y compris par des poursuites judiciaires ! Elle n'a pas pu cacher que le débat était déjà largement ouvert dans l'opinion, qu'on ne pouvait pas faire machine arrière, et que la loi était le seul moyen de contrôler les choses, d'empêcher que le «désordre» ne s'installe, d'éviter «l'anarchie»...

Quant à la gauche, elle ne peut guère que dénoncer ce qu'elle appelle les insuffisances de la loi Veil, sans aller plus loin. D'un simple point de vue arithmétique, elle ne peut jouer qu'un rôle d'appoint par rapport à la proposition de loi gouvernementale. C'est ça, ou rien...

NOVEMBRE 1974 : LA LOI VEIL PASSE GRÂCE AUX VOIX DE LA GAUCHE...

• 284 députés avaient voté pour :

105 PS et Radicaux de gauche.
73 PC.
55 UDR et apparentés (sur 174).
27 réformateurs (sur 52).
17 Républicains indépendants (sur 65).
7 non inscrits (sur 19).

• 189 avaient voté contre :

106 UDR et apparentés.
47 RI.
24 réformateurs.
11 non-inscrits.
1 PC (par erreur !).

• 6 députés s'étaient abstenus.

De toute évidence, les exigences des femmes, les exigences populaires sont bien loin de leurs préoccupations. Pas question de reconnaître réellement l'avortement comme un droit, pas question de laisser aux femmes le droit de choisir ! La façon, prévisible, dont le débat s'est engagé confirme s'il était besoin que nous n'avons rien à attendre de cette Assemblée, que c'est par la lutte que nous arracherons nos droits !

Monique CHERAN

« Les réserves » de la gauche

PC et PS ont tous deux leurs propositions de loi sur la question de l'avortement, un peu moins restrictive que la loi Veil, mais qui restent en deçà par exemple de la plateforme adoptée par la coordination nationale des femmes de février 1979.

- Sur les délais : le PS est pour un « avortement libre sans démarche préalable jusqu'à 14 semaines, l'autorise de 14 à 20 semaines après un entretien préalable. Au delà, seulement avortement thérapeutique. » Le PC est pour un délai de 12 semaines. Au delà, avortement thérapeutique (la coordination demande sa suppression).

- Pour les étrangères : le PS refuse toute restriction, le PCF demande que priorité soit accordée aux femmes françaises ou résidant en France !

PS et PC sont pour la suppression de l'autorisation parentale pour les mineures, pour le remboursement (PCF) ou la gratuité (PS) de l'intervention.

Ils sont tous deux pour le maintien de la clause de conscience des médecins, à conditions qu'elle reste personnelle et n'empêche pas la pratique des IVG dans un hôpital. Rappelons que l'IVG est la seule intervention qui bénéficie de cette clause (la coordination demande sa suppression).

ECOLE RURALE «ON OUVRE»

Depuis la rentrée de septembre, les parents d'élèves de l'école Gageron à Arles (école rurale au cœur de la Camargue) se battent pour la réouverture d'une classe. Elle a été fermée sur décision du recteur. De ce fait, l'instituteur se retrouve avec une seule classe de 35 enfants allant de 4 à 14 ans. Ces enfants, on s'en doute, sont pour la plupart des enfants d'ouvriers agricoles. Les parents en accord avec l'instituteur refusent d'envoyer leurs enfants à l'école dans de si mauvaises conditions et ont entrepris depuis la rentrée une série d'actions et la popularisation de leurs luttes. Ils ont notamment improvisé une classe sauvage sur la place de la mairie d'Arles. Cette action a eu beaucoup d'impact au niveau de la population et a renforcé le

comité de soutien qui s'était créé.

Ce comité de soutien a été appelé à se manifester concrètement le 21 novembre, jour de la venue de l'inspecteur de l'académie. L'inspecteur n'a fait que répéter à l'instituteur les décisions du recteur, il a refusé d'entendre les parents d'élèves. Puisqu'il bloquait la situation, les parents d'élèves l'ont sequestré dans une école du centre ville. Ils l'ont gardé tout l'après-midi et une partie de la nuit pour l'obliger à revenir sur sa décision. Peine perdue les directives sont les directives !

Les flics sont venus le chercher à 23 heures, l'inspecteur d'académie est sorti sous les huées de la foule venue soutenir les

parents d'élèves et l'enseignant.

Les parents et tout le comité de soutien sont résolus à poursuivre l'action.

La question du soutien à apporter à cette lutte, aux parents d'élèves, à l'enseignant ne se pose pas.

Car la réouverture de cette classe sème une infinité de problèmes soit immédiats, soit à moyen terme contre lesquels nous devons nous dresser.

Sérons les, 35 enfants de 4 à 14 ans dans une classe qu'est-ce que cela signifie ? Pour l'instituteur, un double, voire un triple travail de préparation, de chef d'orchestre — déjà par définition le rôle assumé par l'instituteur... Comment concilier les centres d'intérêt de bambins de quatre ans, d'enfants

de 8 ans et des adolescents de 14 ans ?

Par ailleurs, on conçoit difficilement comment leur enseignant malgré toutes ses compétences, sa bonne volonté peut leur dispenser un enseignement de qualité à tous et en même temps. Voilà la situation immédiate, que peut-elle engendrer à moyen terme ? Une sous-instruction de ces enfants. Cette réalité scolaire constitue également un élément, certes indirect, mais néanmoins déterminant du processus de désertification des zones rurales. Il y a quelque chose de vrai dans l'adage populaire : la mort des villages débute par la disparition des commerces et de l'école...

N.V.

Un petit succès significatif

Héricourt, petite ville de 10 000 habitants entre Belfort et Montbéliard. Une cité dortoir de Peugeot greffée sur une vieille industrie textile en décadence. Un bourg où «il se passe peu de choses» et où l'influence de l'église conserve des positions assez fortes. Dans le cadre de la campagne IVG, les quelques femmes du planning prennent contact avec les associations existant ici : ASF, UL-CFDT, parents d'élèves Corne, PS, JOC, UL-CGT et PCF (ces deux dernières organisations ayant refusé de se joindre aux autres). Ainsi est organisée vendredi dernier une soirée débat autour du film « le Juste Droit ». Affluence inespérée : 70 personnes, un public populaire dont une quinzaine de jeunes et un débat très animé. La discussion, loin de se limiter à l'avortement, a surtout porté sur le couple et la famille d'abord (et les conditions de vie dans lesquelles elle s'inscrit) puis sur la sexualité (en particulier des jeunes). L'assistance dans son ensemble était favorable à l'existence d'une loi sur l'avortement, mais cela n'empêche pas certaines positions choquantes : « Il vaut mieux qu'une fille abandonne son enfant plutôt que d'avorter » ; « la sexualité des jeunes ? Mais il y a un âge pour tout ! Nous à leur âge, on se retenait ». Il ressort de cette soirée que l'information est un besoin indéniable (un certain nombre de parents ont demandé au planning des réunions d'information pour eux-mêmes afin de mieux pouvoir répondre aux questions de leurs enfants. Sur la question de la sexualité on ne peut que constater que beaucoup d'adultes refusent aux jeunes le choix de leur morale et de leur vie.

Correspondant HERICOURT

Les dossiers de l'écran
sur le Cambodge

Un constat : les conséquences de l'invasion vietnamienne sont terribles

Encore une fois, le Cambodge sur nos écrans. Mais aujourd'hui, soit plus de 10 mois après la prise de Phnom Penh par l'armée vietnamienne, une réalité saute aux yeux, même pour ceux qui sont persuadés du « génocide des Khmers rouges » : l'armée vietnamienne n'a pas libéré le pays et le peuple khmer meurt de faim.

CETTE constatation a été faite par tous les participants aux *Dossiers de l'écran*, mardi soir, sauf par le journaliste Burchett et le médecin Follezu, du Comité français d'aide médicale et sanitaire à la population cambodgienne (constitué à l'initiative du PCF). Tous, qu'il s'agisse du prince Sihanouk, dont la lutte pour l'indépendance de son pays contre le colonialisme français puis contre l'impérialisme américain est célèbre ; qu'il s'agisse de Jean Lacouture, autrefois solidaire de la lutte des peuples d'Indochine ; qu'il s'agisse de l'organisme humanitaire *Médecin sans frontières* dont le travail plein d'abnégation à la frontière thaïlandaise en faveur des réfugiés cambodgiens se poursuit ; qu'il s'agisse du député UDF qui revient de Phnom-Penh ou du père Ponchaud dont nous ne partageons pas l'anticommunisme notoire ; tous donc ont mis en accusation l'invasion vietnamienne au Cambodge qui se traduit par la mort lente de centaines de milliers de personnes affamées. Mais pourquoi la colonisation du Cambodge par le Vietnam se traduit-elle par une extermination « plus subtile et planifiée », comme devait le dire Ponchaud ? Le prince Sihanouk répond à cette question en distinguant deux sortes de colonisation : celle de la France qui avait besoin de la main d'œuvre cambodgienne et celle, tout à fait différente, du Vietnam : « Le Vietnam veut les terres du Cambodge pour les donner aux paysans vietnamiens en surnombre au Tonkin. C'est pourquoi le Vietnam laisse délibérément mourir la faim la population cambodgienne, ou la pousse à s'enfuir en Thaïlande. Déjà 700 000 Cambodgiens sont passés en Thaïlande ».

Un autre Cambodgien posait alors ces questions fort pertinentes : « Pourquoi les réfugiés en si grand nombre s'enfuient-ils si l'armée vietnamienne est bienfaitrice ? Pourquoi les portes du Cambodge restent-elles fermées aux observateurs et aux équipes de médecins impartiaux si le Vietnam veut vraiment aider le Cambodge ? En fait, le Vietnam, comme toujours, veut avaler le Cambodge. » Follezu, membre du Comité français d'aide médicale et sanitaire à la population cambodgienne, accusait le député UDF de mentir lorsque celui-ci expliquait que les aides étaient

bloquées à Phnom Penh et qu'une bonne partie était accaparée par l'armée vietnamienne puisqu'il n'y a pas la possibilité d'en contrôler la distribution. Follezu ajoutait : « Je ne veux pas faire de politique. Mais tous les Cambodgiens disent qu'ils ont été libérés par les Vietnamiens et, d'ailleurs, le Vietnam et les autres pays qui ont reconnu le nouveau régime ont été les seuls dans un premier temps à aider le Cambodge. »

Cette intervention entraînait une réponse immédiate et ferme de « Médecins sans frontières », déclarant qu'effectivement, il y avait un blocage des aides par Phnom Penh et le Vietnam : « Depuis plus d'un an, nous voulons aller au Cambodge. Mais on ne veut pas nous donner de visa. Nous avons eu, une fois, pour un médecin, un visa de cinq jours. Mais nous ne pouvons plus y retourner parce que nous posons des conditions techniques : nous voulons envoyer des équipes médicales sur place. Mais les autorités de Phnom Penh ne veulent pas. Pourtant, vous dites vous-mêmes qu'il n'y a plus de médecins au Cambodge. Alors, pourquoi refuser l'aide immédiate que nous proposons depuis un an ? Vous savez bien que l'UNICEF et la Croix-Rouge sont bloqués à Phnom Penh. Après le génocide des Arméniens et des juifs, nous assistons au 3e génocide de notre siècle. Personne ici ne nie les massacres des Khmers rouges. Mais aujourd'hui le génocide se poursuit. Et vous, vous me faites penser aux membres des organisations internationales qui visitaient les camps de concentration nazis sous le 3e Reich et qui, se contentant de ce que leur montraient les nazis, allaient dire ensuite que finalement, c'était pas si mal ! ».

En définitive, même si l'on peut regretter que les organisations des *Dossiers de l'écran* n'aient invité personne susceptible de donner un autre point de vue sur la thèse des massacres des Khmers rouges, l'émission aura quand même dans l'ensemble montré que l'invasion vietnamienne au Cambodge est lourde de conséquences terribles pour le peuple cambodgien.

Il faut aider matériellement et rapidement ce peuple ; il faut aussi exiger le retrait total et inconditionnel des troupes vietnamiennes !

Claude LIRIA

IRAN : AJOURNEMENT DE LA REUNION DU CONSEIL DE SECURITE

Les démarches entamées par le secrétaire général de l'ONU pour convoquer le Conseil de sécurité n'ont pu aboutir mardi. Invoquant la proximité du référendum sur la constitution et les fêtes religieuses, le ministre iranien des affaires étrangères Bani Sadr a demandé l'ajournement du débat au Conseil de sécurité.

Les Etats-Unis pour leur part ne s'opposent plus

en principe à la convocation du Conseil de sécurité, espérant une condamnation de Téhéran. En Iran, après un appel à la mobilisation des jeunes, lancé par Khomeiny, des informations font état de préparatifs militaires visant au renforcement de la défense du pays. L'éventualité d'une intervention militaire américaine est toutefois écartée par les autorités iraniennes.

Pour la première fois depuis 19 ans, date des événements du Congo, le secrétaire général des Nations Unies a usé de son droit pour demander, de sa propre initiative, la convocation du Conseil de sécurité. Kurt Waldheim a justifié sa décision par l'« escalade de la tension » qui constitue selon lui, une menace « non seulement pour la paix et la stabilité de la région, mais aussi du monde entier ». Le secrétaire général des Nations Unies a voulu tenir compte à la fois des arguments juridiques invoqués par les Etats-Unis pour obtenir la mise en liberté de son personnel diplomatique et des revendications du gouvernement iranien qui « cherche réparation pour les injustices et les violations de droits humains qui, selon lui, ont été commises par le régime précédent ». Si les Américains, escomptant un rapport de forces favorable, au sein du Conseil de sécurité pour condamner l'attitude de l'Iran, ne s'opposent plus à sa convocation, en revanche les autorités iraniennes s'en tiennent toujours fermement à leur position qui consiste à exiger comme préalable que le Shah leur soit livré avant d'envisager la libération de tous les otages.

Khomeiny, tout en écartant la possibilité d'une intervention militaire américaine, en raison des réac-



Manifestation de jeunes écoliers devant l'ambassade américaine à Téhéran

tions en chaîne qu'elle pourrait provoquer s'affirme « prêt à affronter toutes les éventualités » en rejetant par avance la responsabilité des événements qui pourraient en résulter, sur les Etats-Unis.

Selon certaines sources, un entraînement militaire aurait commencé à être dispensé dans les usines et dans les universités, tandis que la flotte se livre à des exercices dans le golfe arabo-persique. Dans un discours retransmis lundi à la radio, Khomeiny s'adressant en particulier à la jeunesse, a lancé un appel à la mobilisation. La mobilisation générale contre les Etats-Unis devra s'ef-

fectuer selon Khomeiny sur tous les plans « de plan financier, économique et militaire ». Il ne s'agit toutefois pas du « Djihad » (la guerre sainte) comme certains observateurs l'ont indiqué à tort, ni comme tentent de le faire croire certains organes de presse, une déclaration de guerre de l'Islam à la « civilisation occidentale ». Tenter de

faire passer la lutte actuelle pour « réactionnaire », « obscurantiste » et « hostile au progrès » revient à brouiller les cartes pour refuser de se prononcer sur la justesse des demandes du peuple iranien : l'extradition du Shah pour ses crimes pendant des décennies en Iran.

Frank ROUSSEL

Le parti Toudeh compte sur l'URSS

A la faveur du mouvement de lutte contre l'impérialisme américain qui mobilise des centaines de milliers d'Iraniens, le parti révisionniste, pro-soviétique Toudeh s'active au grand jour ; cherchant à tirer parti du mouvement, il multiplie les déclarations de soutien à l'occupation de l'ambassade et surtout aux mesures qui ont suivi. Répondant aux questions du *Matin*, Nouredin Kianouri, secrétaire-général du parti Toudeh, prétend que l'affrontement qui oppose actuellement l'Iran aux Etats-Unis s'accompagne d'un rapprochement avec l'URSS : « Les dirigeants iraniens ont fini par comprendre que l'URSS est une amie... » En ce qui concerne l'audience du Toudeh, Kianouri déclare que son parti « revient de loin » et ajoute : « A Téhéran, nous avons une bonne audience, plutôt chez les étudiants d'ailleurs. Dans les usines, c'est difficile ». A l'en croire, les « Moudjahiddin du peuple » seraient « l'organisation la plus proche » du Toudeh. Interrogé sur une possible identité de vue entre l'Iran et l'URSS, Kianouri développe sa conception de « l'aide » soviétique : « Personne ici ne s'attend à ce que les chars russes viennent faire le coup de feu en Iran. Il y a d'autres moyens : aide matérielle, industrielle ou alimentaire par exemple. A-t-on jamais vu les Russes se battre en Angola, au Vietnam ou en Ethiopie ? ».

L'URSS ne semble pas, en effet, envisager actuellement d'intervention directe en Iran. Mais elle entend bien tirer profit de la situation en multipliant les ingérences et les manœuvres subversives, comme elle l'a fait déjà, par exemple dans les pays mentionnés ici par le Toudeh.

Par exemple, le chantage alimentaire dont se servent actuellement les Etats-Unis pourrait constituer une des armes de l'URSS - qui se présente comme un recours - pour accentuer ses pressions sur l'Iran. Quant à la présence de conseillers militaires et même de généraux soviétiques supervisant les combats, en particulier contre les maquisards érythréens, elle n'est plus à démontrer.

● Sahara occidental : Non à l'utilisation des des mirages français !

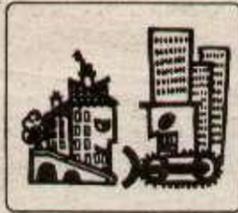
« L'Association des Amis de la R.A.S.D. qui, à maintes reprises, s'est élevée contre le soutien apporté par le gouvernement français au régime marocain dans son agression contre le peuple sahraoui, dénonce énergiquement l'utilisation contre le Front Polisario de Mirages vendus par la France au Maroc. »

L'Association estime que la coopération militaire fournie par le gouvernement français au roi du Maroc est en complète contradiction avec les affirmations officielles de neutralité de la France dans le conflit du Sahara occidental. En réalité, cette coopération est essentiellement utilisée contre le peuple sahraoui, ainsi que l'atteste la récente destruction de deux Mirages F 1 par le Front Polisario.

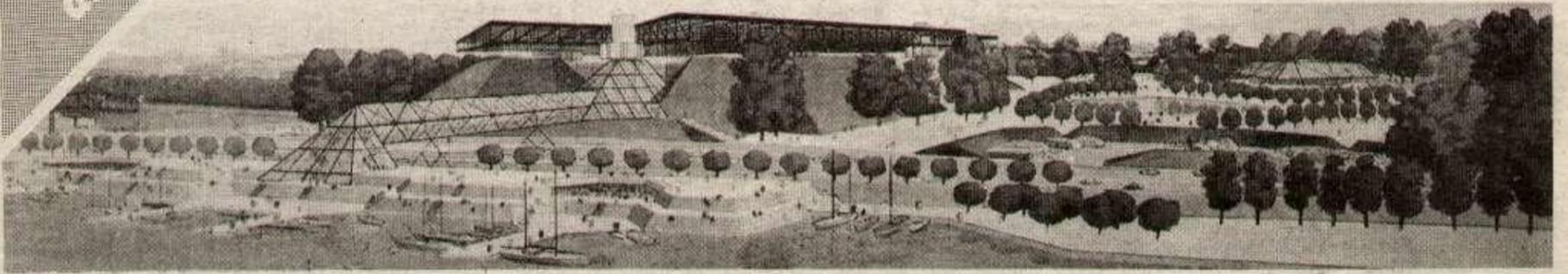
Par ailleurs, très préoccupée par l'aggravation de la tension dans la région, l'Association des Amis de la R.A.S.D. informe qu'elle vient d'adresser une lettre au président de l'O.U.A., M. Tolbert, à la veille de la réunion du Comité des Sages à Monrovia qui sera consacrée à la question du Sahara occidental.

Dans cette lettre, l'Association lance un appel aux membres du Comité pour qu'ils prennent les mesures qui s'imposent afin que l'O.U.A. fasse respecter le droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance ».

Communiqué de l'Association des Amis
de la R.A.S.D.

Le quartier
du Bercy

VIE ET HABITAT, TERRAINS DE LUTTES



BERCY

QUI VEUT QUOI ?

Bercy, un enclos dans Paris, qui vit encore au rythme lent des pinardiers. Des maisons, dont certaines du 17^e siècle, emmaillées dans un réseau complexe de petites rues bombées et pavées à l'ancienne, souvent encombrées de multiples tonneaux dont les cerclins rouillés sont témoins des temps qui changent. Car ce sont maintenant des camions citernes qui se glissent, parfois avec difficulté, entre les chais ombragés par 990 platanes centenaires.

Protégé par une longue clôture des flots de voitures qui s'engouffrent dans Paris, des tours de bureaux monumentales, et de l'impressionnant ballet ferroviaire de la gare de Lyon.

40 hectares, la plus grande surface disponible dans Paris. Quelle aubaine ! Un temps on parla d'y installer 100 000 m² de bureaux, puis on les laissa tranquilles, le temps d'en découdre avec la Défense et les Halles. Et aujourd'hui...

Chirac, c'est moi

Chirac arrive à la mairie de Paris en 1976 avec sa nature volcanique : là où je passe, rien ne reste inchangé ! De plus maire n'est pas éternel, il faut aller vite !

En 1978, Chirac ne cache pas sa volonté d'utiliser le parc de 40 hectares avec lesquels 2 000 salariés travaillent encore. Dès le début de l'année 1979, il lance un concours d'architecture pour un vaste d'ensemble sportif qu'il appellera «Vel d'Hiv».

L'idée de départ est assez simple. Tout ce qui a été fait de grandiose dans la capitale, notamment sous la période gaulliste, a été l'objet de vives contestations (le Marais, les Halles, le Front de Seine, la Défense...). De plus, cela a coûté très cher pour ne déboucher parfois que sur un scandale. Exemple la Villette.

Moi, Chirac, je vais faire la preuve que je peux faire vite, obtenir le consentement populaire et sans que cela soit d'un prix excessif.

Rien de mieux qu'un Vel d'Hiv donc. Pourquoi ? Tout d'abord, le souvenir du Vel d'Hiv est encore présent dans beaucoup de têtes et cela d'autant plus qu'il y a une plus forte proportion de retraités dans la capitale (30%) qui se souviennent de la formidable ambiance des 6 heures de Paris.

D'autre part, depuis longtemps, des organisations cyclistes demandaient la construction

hôtel des athlètes et un musée sportif si l'Etat — à qui appartient le terrain — accepte de les financer.

— Et, dans leur prolongement, un parc de 7 à 10 hectares.

L'ensemble coûterait 200 millions de francs (20 milliards AF) à la charge des Parisiens. Le plan initial était de 400 millions.

A première vue, le projet retenu paraît judicieux. Son archi-

tecture moderne privilégie l'élément végétal en se fondant dans le futur parc, refuse le temple du sport, type Tokyo ou Montréal. Il pose bien le problème de l'existence d'un centre sportif de taille internationale dont Paris et sa région sont totalement privés ; ainsi que celle d'une piste de vélodrome pour les courses en hiver.



...qui fait l'unanimité contre lui

Alors, pourquoi tant de contestation ?

13 des 15 associations du 12^e présentes dans la commission extra-municipale ont refusé d'approuver le plan et démissionné. Il ne s'est même pas trouvé de majorité dans le Conseil de Paris pour approuver l'ensemble du projet. Une fête a eu lieu début novembre dans Bercy même et a réuni plusieurs milliers de personnes opposées au projet actuel. Il n'y a guère de journaux hormis *Valeurs Actuelles* ou *L'Equipe* pour se féliciter du Centre, encore qu'ils expriment certaines réserves.

Force est de constater que quelque chose ne va pas.

On peut retenir trois types de critiques :

o Sur le projet lui-même : le Collectif Bercy (regroupant les associations) reproche à Chirac de ne pas donner, dès à présent, un plan d'aménagement pour l'ensemble de la zone (40 hectares) et ses abords (berges de Seine). «On a déjà vu des projets complètement modifiés en cours de route», nous ont-ils déclaré, «De plus, que va-t-il rester du parc ? Il faut rajouter aux 5 hectares construits, 7 hectares de parking, et 5 hectares de voies d'accès. Où sera le parc ?»

Enfin, comment va être financé le tout. Déjà Chirac prévoit un déficit d'exploitation annuel d'1,5 million. «Ne va-t-on pas nous réserver des surprises, par la suite, au nom de l'équilibre financier. Déjà Doublet — adjoint de Chirac pour l'opération — avance «90 jours de sport par an et 140 jours pour d'autres activités rémunératrices», lesquelles ?»

Enfin, «les couloirs ont osé laisser courir le bruit qu'une partie du parc serait attribuée à la construction de résidences privées, voire des bureaux». C'est que Chirac veut aller vite, donc pas de projet d'ensemble, et faire tout seul, donc peu de crédits pour une vaste opération.

Il y a là sans doute des inquiétudes à avoir.

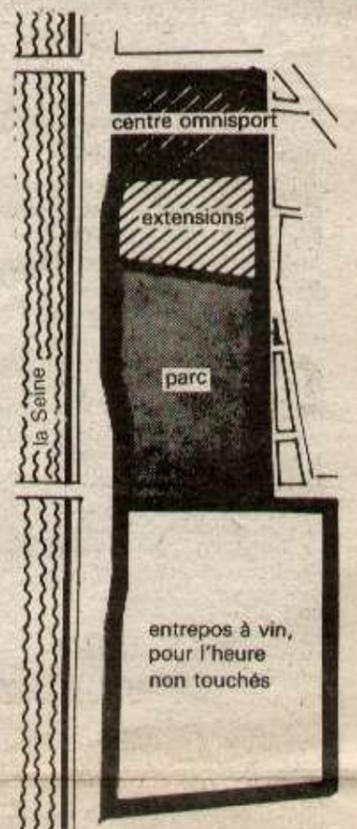
Autre sujet de contestation, notamment repris largement par les Amis de la terre très présents sur le terrain : la conception même de la «centrale» sportive. «Après la Villette, centrale de la viande, Beaubourg, centrale de la culture, voilà le tour de Bercy, centrale des mollets, grand magasin de muscles où les superproductions sportives pousseraient à la superconsommation des compétitions (...), bourse du cyclisme où la valeur des mollets sera cotée».

Et ils ajoutent en faveur de cette argumentation : «On va expulser des gens pour un projet qu'on cherche à rentabiliser. On veut canaliser les gens, alors que si véritablement le souci était de promouvoir le sport, il vaudrait mieux améliorer les équipements dans chaque quartier. Quant aux cyclistes, il faut qu'ils sachent que la piste ne fera que 250 mètres contre 450 mètres si on s'en tient aux normes officielles. Eux-mêmes d'ailleurs se joignent à nous (écologistes = cyclistes) pour exiger de Chirac des zones cyclistes dans Paris, c'est-à-dire introduire dans la ville le vélo, et non le parquer dans un coin-spectacle».

Peut-on opposer ainsi sport et spectacle ? Des millions de travailleurs apprécient le spectacle des manifestations sportives, Chirac l'a bien compris. Mais ne risque-t-on pas effectivement de voir, par de tels projets, le sport parqué dans des ghettos pour spécialistes ? Le débat est ouvert.

En accord avec les associations... blablaba...

Enfin, ce qui fait l'unanimité de «tous contre un», c'est la démarche antidémocratique de Chirac. Les élus giscardiens ont même parlé de «Commissions alibis», de «retour au temps des préfets gouverneurs». Tel Philippe le Bel, il descend sur le



champ de bataille secondé par Doublet (Père, garde toi à droite, père garde toi à gauche). Cette attitude a provoqué l'unanimité contre le projet. Des associations religieuses incertaines au début n'ont pas tardé à se radicaliser devant ces méthodes de manipulation, comme l'utilisation de sondages bidons, ou de mascarade de débat : «De toutes façons, dira Doublet devant la commission extra-municipale, «vous n'êtes pas compétents».

Ce terrain de la démocratie locale n'est pas le fort de Chirac, on le savait déjà. Ce qu'on peut constater, c'est que la population du XII^e avec ses associations est prête à se battre là-dessus et très loin.

La fête a déjà arrêté les bulldozers entrés en action avant même le vote du Conseil de Paris. La partie se joue maintenant. Un collectif «Bercy git ?» vient de lancer un nouveau concours. Il s'agit de gagner suffisamment de gens pour faire reculer Chirac.

Notamment, personne n'est véritablement opposé à un Vel d'Hiv. Mais pourquoi ne pas le construire à Charenton ou Rambouillet sur des terrains libres proposés par les mairies respectives ?

Développer le sport dans les quartiers de Paris, faire un véritable parc de détente pour les parisiens et leurs enfants, préserver la cité artisanale et ses emplois ; autant d'objectifs ambitieux pour Bercy. Mais pas assez pour Chirac qui pourrait dire : Rambouillet n'est pas Paris. Laissons-lui les stocks souterrains de gaz et à moi Chirac l'ouverture des Jeux Olympiques en 1984 !

Jean JAULIN

La réorganisation des forces armées terrestres bientôt définitive

Baptisées «Canrobot», les manœuvres du troisième corps d'armée viennent de se terminer dans la région parisienne. Elles ont regroupé au total 3 000 hommes. Ces manœuvres avaient pour but de tester ce 3^e corps d'armée, récemment créé, et de mettre au point les dernières mesures de réorganisation de l'armée. A la fin de l'année, l'organisation des forces terrestres, sous sa forme définitive, se présentera de la manière suivante : la «première armée», composée de deux corps basés à Metz et Baden-Baden, en RFA, formées respectivement de quatre et trois divisions blindées. D'autre part, cinq divisions d'infanterie, réparties sur tout le territoire. Enfin, le 3^e corps d'armée, basé en région parisienne. Celui-ci pourra aussi participer à «la défense intérieure», en intégrant éventuellement l'une ou l'autre des divisions de la deuxième armée, ou à la bataille de l'avant, en venant prêter main forte aux troupes stationnées à l'est ou en RFA.

ANPE : sanctions et contrats temporaires Les travailleurs de l'ANPE refusent d'être «à la botte du patronat»

Agence Nationale pour l'Emploi, rue du Maroc dans le 19^e à Paris. Cet après-midi, quelques chômeurs sont venus pointer. Sur les vitres de l'agence, des panneaux manuscrits. Sous le sigle ANPE, une affiche : «la direction de l'ANPE veut mettre ses agents à la botte du patronat. Elle choisit pour cela la répression. Elle refuse toute négociation. Hier, elle a appelé les flics pour nous expulser. Aujourd'hui, nous sommes en grève. Dehors les flics et les patrons !»

A côté, une autre affiche rappelle la grève du personnel de l'ANPE d'Angoulême. Un bandeau «dernière minute» détaille la nouvelle offensive contre les chômeurs : le projet de loi déposé à l'Assemblée nationale qui vise à supprimer l'assurance maladie et l'assurance-vieillesse aux chômeurs non-indemnisés par les ASSÉDIC.

Dans les locaux de l'agence, pas d'employés à leur poste : ils sont en grève. Un chef, l'air autoritaire, explique sèchement aux chômeurs et chômeu-

ses présentes qu'«il n'y a pas de pointage aujourd'hui», vu que les employés sont en grève, mais qu'«il faut revenir la semaine prochaine...»

QUE SE PASSE-T-IL DONC A L'ANPE ?

D'abord, il y a la grève des travailleurs de l'agence d'Angoulême. Ils comptent obtenir un poste à un temporaire ayant réussi l'examen qui lui permet d'être contractualisée. Or, la direction générale de l'ANPE refuse de lui donner un poste. Le personnel

revendique également l'intégration des vacataires et temporaires dans le personnel permanent et statutaire. Jeudi 22, une délégation CGT-CFDT au Centre Régional de Paris venue protester contre le licenciement de cette temporaire se fait expulser violemment par les flics. Dès le vendredi, des agences se mettent en grève. Au centre de leurs revendications, le refus des conséquences de la réforme de l'ANPE.

En effet, le tract CGT-CFDT de l'ANPE-Paris indique : «Depuis quelques mois, les nouvelles méthodes de travail imposées par la direction de l'agence, à grand renfort de menaces de sanctions, visent à privilégier le service rendu aux patrons au détriment de celui qui devrait être consacré aux chômeurs :

— la direction impose d'assurer les visites d'entreprise, même si le prix doit en être la fermeture des Libres Services des offres où des bureaux de rapprochement qui sont les deux seuls services en mesure de vous placer. Deux agents de l'agence du 20^e qui ont refusé d'être complices de cette dégradation sont sous le coup d'une procédure disciplinaire.

— cette politique «de tout le monde dehors pour les patrons» est cause de retards de 15 jours, trois semaines voire un mois et plus pour vous inscrire et commencer par assurer vos droits à l'indemnisation. Le manque crucial de personnel se transforme de ce fait en désastre (...);

— les offres dont nous disposons sont trop souvent celles d'entreprises qui n'arrivent pas à recruter par elles-mêmes du fait des bas-salaires ou des mauvaises conditions de travail qu'elles imposent. Elles comptent trouver chez les chômeurs de l'ANPE une main-d'œuvre docile, contrainte d'accepter par nécessité leurs exigences. Elles sont souvent assorties de réserves ou de restrictions anti-immigrés, anti-jeunes ou anti-«vieux», anti-femmes. Or, si nous voulons faire respecter la loi antidiscrimination de 1972, nous avons droit à une menace de sanction comme c'est le cas dans le 10^e».

Rappelons qu'avec la réforme de l'ANPE, près de 1 000 emplois doivent être supprimés en 1980. Pour les 90 % d'agents non-titulaires, aucune garantie d'emploi. Les 10 % sont directement menacés de licenciement, étant vacataires ou temporaires. On le voit, leurs raisons de lutter ne manquent pas...

● Grève des aiguilleurs du ciel : ça continue pour une semaine !

Le gouvernement Giscard-Barre avait cru, dans sa grande naïveté, qu'il suffirait de prendre des sanctions pour venir à bout de la grève des aiguilleurs du ciel. Ce en quoi il a eu totalement tort.

Vendredi 23, dès les premières sanctions connues, les aiguilleurs de Bordeaux-Mérignac, en assemblée générale, décidaient de poursuivre la lutte. Puis lundi ce furent ceux d'Athis-Mons qui en décidèrent ainsi. A Aix, l'A.G. a eu lieu lundi soir et les résultats ne nous étaient pas connus mardi midi.

69 aiguilleurs du ciel ont été mis à pied. La durée va de huit jours à trois mois. Ceci a comme conséquence que le service est encore plus perturbé qu'avant et ceci de la faute de ce gouvernement qui refuse toujours de négocier avec les syndicats.

La grève continue avec des alternances de moments durs (grève de 8 h à 19 h) et avec des moments plus souples (de 14 h à 17 h 30). Les aiguilleurs du ciel sont décidés à continuer leur mouvement malgré toutes les embûches, toutes les campagnes de dénigrement dont ils sont l'objet dans la presse bien pensante (*Le Figaro*, *L'Aurore*) et à la radio ou à la télévision.

Y. L.

● Paris : le rectorat cadennassé

Mardi soir, nous, lycéens d'établissements scolaires de Paris (Bergson, d'Alembert, Voltaire, Balzac, Bessières, Turgot) avons organisé une action contre le rectorat de Paris. Le recteur a donc trouvé les grilles de son édifice enchainées, cadennassées et cimentées, les murs recouverts de bombages : «40 par classes, à quand la cinquantaine ?», «Embauche immédiate des Maîtres-Auxiliaires» etc...

Cette action a été décidée pour dénoncer la responsabilité du rectorat dans les mesures d'austérité qui ont frappé les établissements parisiens en cette rentrée, alors que les délégations que certains d'entre nous ont organisé au rectorat sont restées sans résultats ou purement et simplement ignorées.

Nous sommes déterminés à poursuivre de telles actions pour combattre les conditions de scolarité scandaleuses qui nous sont imposées et qui aboutissent à un enseignement au rabais et nous préparent à l'avenir de chômage.

Communiqué de lycéens de PARIS

● Un complot ou un scandale ?

Le PCF, comme on le sait depuis l'affaire Boulin, ne met pas ses mains dans les eaux grasses de la politique politicienne. Il est contre la presse «fouille-merde», qui attaque les hommes politiques sur la base d'informations non vérifiées.

Enfin, dans certains cas, *L'Humanité* de mardi se fait l'écho de «révélations» de certains organes de presse sur des rencontres qui auraient déjà eu lieu entre RPR et PS. Ainsi, le *Figaro-Magazine* «relève qu'en septembre, invité d'une fête organisée par le PS à Nayemont, dans les Vosges, M. Poncelet, (sénateur RPR, NDLR) et Pierre Mauroy se renvoyaient la balle en parlant de «dialogue possible» (...). *L'Humanité* poursuit : «Les avances ne viennent pas des seuls amis de François Mitterrand. En voulez-vous une nouvelle preuve ? Michel Rocard est allé rendre visite à Jacques Chirac. Jusqu'en son château perdu de Bity en Corrèze. C'est Le Point qui nous l'apprend».

Il est donc des moments où des affirmations du *Point* ou du *Figaro-Magazine* valent comme preuves aux yeux des rédacteurs de *L'Humanité*. Il est vrai qu'il ne s'agit pas d'un scandale : personne n'a encore reçu de cadeaux ou acheté de terrain. Ça ressemblerait plutôt à la révélation d'un complot : un domaine dans lequel la presse du PCF est plus d'avantage dans son élément.

Contre les lois Barre-Bonnet-Stoléru Manifestation le 1^{er} décembre à 14 h. 30 à Barbès

C'est ce jeudi ainsi que ce vendredi que doit passer en discussion devant l'Assemblée nationale un des projets de loi dirigés contre les immigrés : celui initialement inspiré par Boulin ; ce projet fait évidemment partie de la série de lois racistes Bonnet-Barre-Boulin-Stoléru que le gouvernement a la ferme intention d'adopter dans les jours et semaines qui viennent.

Des lois qui permettraient si elles passaient, l'expulsion de tout immigré, accusé de la notion vague de «troubler l'ordre public», l'expulsion de tout immigré également qui serait sans emploi durant 6 mois et se verrait de ce fait supprimer sa carte de travail !

Contre ces lois, dirigées contre nos frères de classe immigrés et qui par conséquent entendent diviser l'ensemble de la classe ouvrière pour casser ses possibilités de riposte à la politique d'austérité, il est nécessaire, urgent, d'amplifier la riposte.

Samedi 1^{er} décembre, une manifestation unitaire — nouveau pas en ce sens — contre ces lois racistes, est appelée à 14 h 30 à Barbès par le comité de coordination des foyers en lutte, de nombreuses associations d'immigrés et de masse, des sections et des Unions locales syndicales.

Communiqué

Dans un communiqué, le Collectif National des Associations de Formation des Migrants dénonce les projets de loi racistes dont Barre, Bonnet et Stoléru sont entre autres à l'origine : ces textes, souligne le communiqué «officialisent les expulsions en les généralisant. D'autre part, ils portent atteinte aux libertés fondamentales en légalisant les internements administratifs. L'état d'insécurité permanente des travailleurs immigrés et de leur famille est ainsi encore aggravé. En confiant aux seuls préfets le renouvellement des cartes de séjour, l'autorité préfectorale aura tout pouvoir pour expulser des travailleurs au chômage comme pour menacer ceux qui ont un emploi». De très nombreuses organisations ou associations — d'alphabétisation en particulier — ont signé ce texte à travers toute la France. (CIMADE, FASTI, nombreuses organisations régionales...)

Communiqué

Les organisations sous-signées appellent à manifester le samedi 1^{er} décembre,

à 14 h 30, à Barbès :

— contre les lois Barre-Bonnet-Stoléru ;

— pour le renouvellement sans condition des cartes de séjour et de travail ;

— pour la régularisation sans condition de tous les sans-papier ;

— contre toute expulsion ;

— en soutien à la lutte des foyers et au comité de coordination pour obtenir des négociations avec la Sonacotra. Ces organisations considèrent que ces attaques contre les immigrés participent des attaques contre l'ensemble de la classe ouvrière, en particulier contre le droit au travail et les droits démocratiques de tous les travailleurs. Aussi, elles appellent l'ensemble des français et des immigrés à manifester ce jour là dans la rue. Appelent par ailleurs à cette manifestation le Comité de Coordination des foyers, des associations de travailleurs immigrés et de soutien aux travailleurs immigrés, des sections et Unions Locales CGT et CFDT.

A bas les lois racistes Barre-Bonnet-Stoléru.

Français-immigrés, égalité des droits.

PCML, PCRml, OCFML, UCFML, PAE (Permanence anti-expulsion), CPAC, Groupes Foudre.

M. B.

Abonnez-vous au Quotidien du Peuple

4mois 100 F
1 an 350 F
Soutien 600 F
..... F

Nom (en capitale)
Prénom
Ville
Date

A renvoyer : BP 225 - 75 924 Paris cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte n° 668 J.